

CAHIER D'ACTEURS N°17

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.

AOÛT 2020

RES

RES SAS

C
O
N
T
A
C
T

Adresse : Ampère E+
34-40 rue Henri Regnault
92400 PARIS La Défense
Téléphone : +33 153 936 620
Site Internet :
www.res-group.com/fr

RES est la plus grande entreprise indépendante d'énergies renouvelables au monde spécialisée dans l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage et la transmission et distribution d'électricité. Pionniers de l'industrie depuis 38 ans, la société a mis en service plus de 18 GW de projets d'énergies renouvelables à travers le monde et gère un portefeuille d'actifs opérationnels de 6 GW. RES emploie 2 500 personnes dans 10 pays à travers le monde. En France, RES est à l'origine de plus de 850 MW d'énergie éolienne et solaire et emploie plus de 240 personnes.



En 2012, RES, en partenariat avec Iberdrola, a répondu au premier appel d'offres éolien en mer et a remporté le lot n°4 « St Brieuc ». RES se prépare aux prochains appels d'offres éoliens en mer en France et a activement participé au Débat Public en Normandie.

Dans le cadre de ses activités de développement de projets, RES est en relation avec de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux et se mobilise pour que la France puisse respecter ses engagements en matière de transition énergétique.



L'OPPORTUNITE DU PROJET AO4

En avril 2020, le gouvernement a fixé ses ambitions en matière d'éolien en mer dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, avec l'installation de 2.4 GW de capacité offshore prévue d'ici à 2023. La construction du premier parc éolien offshore français a débuté à Saint-Nazaire (44) et les parcs de Fécamp (76) et de Saint-Brieuc (22) ont pris leur décision finale d'investissement cette année. La filière offshore commence donc à se concrétiser avec la mise en œuvre effective des phases industrielles et opérationnelles des projets du premier Appel d'Offre (AO), attribué en 2012.

Les industriels ont fait de la Normandie un carrefour stratégique pour l'éolien offshore en y installant la fabrication de pales d'éolienne de LM Wind Power (Cherbourg) et la chaîne de production de Siemens Gamesa (Le Havre). Avec les premiers projets offshore* français fournis par ces usines, l'appui d'un fort réseau portuaire, la région s'affirme aujourd'hui comme le principal contributeur à l'atteinte des objectifs éoliens offshore nationaux.

Au-delà de ces grands sites industriels normands de fabrication d'éoliennes, les nouveaux projets viennent grandement renforcer le tissu économique des fournisseurs, prestataires et intervenants locaux. Par leur ampleur et leur longue durée d'exploitation, ils garantissent d'importantes retombées économiques directes et non délocalisables pour des décennies lors des phases de développement, de construction et d'exploitation.

Fort de ses activités historiques et de ses précédentes réalisations, RES a développé un important savoir-faire dans l'identification et la participation d'entreprises locales dans le développement, la construction et l'opération de projets complexes. Un nouveau projet offshore en Normandie représente une opportunité unique de pérenniser un secteur source d'emplois locaux et durables.

* Saint-Brieuc, Fécamp (commandes fermes), Courseulles, Dieppe le Tréport, Ile d'Yeu Noirmoutier (en discussion)

L'OPPORTUNITE DE REALISER D'AUTRES PARCS

L'éolien offshore s'impose comme l'énergie renouvelable la plus performante et le pilier d'une nécessaire transition énergétique et un atout pour la relance économique en France et en Europe. Le développement de nouveaux parcs est indispensable si la France veut assumer ses engagements nationaux et internationaux. De plus, la contribution des projets offshore normands à l'économie locale est incontestable et représente un véritable atout pour la région. L'opportunité de réaliser d'autres projets - ou d'en augmenter la taille - doit être saisie pour alimenter la croissance de ce secteur d'emplois durables. Pendant 9 mois, le débat public a permis d'analyser et comprendre les enjeux du territoire, et RES encourage à bâtir sur cette riche expérience pour définir dès maintenant les contours des futurs projets.



LES LOCALISATIONS PREFERENTIELLES POUR LE FUTUR AO4

RES réaffirme sa position, en soulignant que la **zone ouest-nord** se prête particulièrement bien à la production d'une énergie éolienne importante et compétitive.

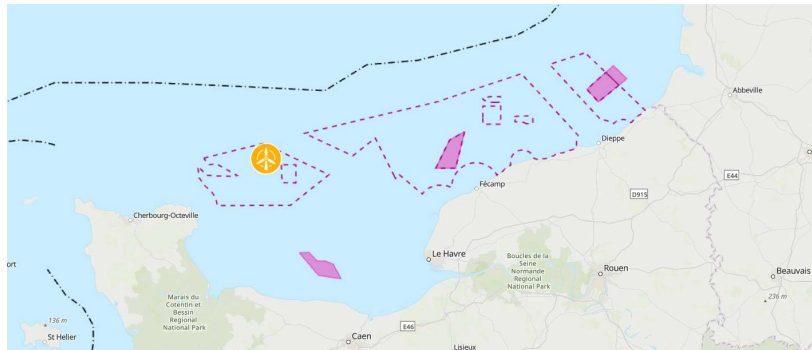


Figure 1 Zone préférentielle

La grande distance aux côtes (plus de 25 km) permet de disposer d'un vent stable et puissant, et ainsi d'optimiser la production d'un parc éolien. La puissance électrique augmentant exponentiellement avec la vitesse du vent, il s'agit d'un point clé pour réduire le coût de l'électricité produite par le parc éolien en mer.

Au regard des données disponibles, la zone ouest-nord à plus de 25 km des côtes, semble être la moins sensible d'un point de vue de l'environnement. Elle ne rencontre aucune aire de protection et les premières analyses sur la faune l'identifient clairement comme la plus adaptée. Les pressions se multipliant sur l'environnement et l'urgence de préserver la biodiversité et les habitats naturels, cette problématique est primordiale et doit être un critère majeur dans le choix de la localisation du projet.

La localisation ouest-nord à plus de 25 km permet également de développer un projet respectueux des activités préexistantes comme le tourisme, les activités nautiques, la pêche et la navigation commerciale et de plaisance. Les pré-études disponibles indiquent que ce choix favoriserait une cohabitation harmonieuse entre les différentes activités.



Figure 2 Prise en compte des activités de pêche

Un nouveau projet éolien offshore à l'ouest-nord à plus de 25 km dotera ainsi le réseau électrique normand et national d'un outil de production d'énergie performant, symbolisant parfaitement une transition énergétique efficace, économique et locale respectueuse des personnes et des activités.



LES LOCALISATIONS PREFERENTIELLES POUR LES FUTURS PARCS EOLIENS EN MANCHE

En continuité avec les éléments présentés ci-dessus et pour continuer à bénéficier de leurs conditions optimales, les zones préférentielles pour les appels d'offres futurs jouxteraient la zone ouest-nord. Cette configuration permettrait d'optimiser les installations déjà mises en œuvre dans le cadre du premier projet. Les avantages d'une telle solution technique seraient à la fois économiques et environnementaux.

Les connaissances de site acquises permettront de faciliter les futurs développements en anticipant les contraintes rencontrées et en construisant progressivement avec les acteurs normands les outils de production d'électricité de demain.

LES CONDITIONS DE REALISATION POUR LE FUTUR AO4

Acteur de référence dans le développement des énergies renouvelables en France depuis 1999, RES est à l'origine de plus de 850 MW de parcs éoliens et solaires installés dans l'Hexagone. Au cours de ces 20 dernières années, nos équipes déploient toutes les compétences nécessaires pour assurer le développement, la construction et l'exploitation de projets complexes, ainsi que leur démantèlement ou leur repowering. RES est également engagée dans le domaine du stockage d'énergie et fournit des systèmes sûrs, performants et économiques, équipés de l'application brevetée de gestion de l'énergie RESolve.

Fort de l'expérience de Saint-Brieuc, RES reconnaît la diversité des parties prenantes à associer au projet et a démontré sa capacité à gérer la complexité d'un site exposé à un important marnage, de forts courants, et à des fonds sous-marins complexes.

RES recommande que la concertation initiée à l'occasion du débat public puisse être poursuivie avec les différentes parties prenantes afin que notamment les recommandations formulées à l'occasion du débat public soient évaluées dans le détail (faisabilité/technico-économique, sociétale et environnementale) et le cas échéant mises en œuvre.

LES CONDITIONS DE REALISATION POUR LES AUTRES PARCS EOLIENS EN MANCHE

RES se mobilise pour que les processus d'appels de projets éoliens offshore profitent des retours d'expérience et capitalisent sur les connaissances acquises. Cela est nécessaire pour accélérer le rythme et tenir les engagements de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

En effet, les futurs parcs en Manche bénéficieront grandement des retours d'expériences des premiers appels d'offres et des contributions recueillies lors du débat public en cours. RES, avec le parc de Saint-Brieuc et son expérience en éolien terrestre et solaire, comprend l'importance d'identifier les sensibilités et les enjeux pour proposer des solutions en amont.

Les innovations technologiques faciliteront l'intégration des projets offshores dans l'environnement sur l'ensemble de leur cycle de vie.



LA CONDUITE DU PROJET POUR LE FUTUR AO4

RES s'inscrit dans une démarche de concertation volontaire et met tout en œuvre pour une bonne intégration de ses projets sur les territoires. Durant toute la phase de développement, RES s'appuie sur une approche concertée et de moindre impact environnemental en faisant réaliser des expertises indépendantes et en collaborant avec les services de l'État, les élus et les citoyens. Nos équipes mettent en place une communication régulière et transparente en organisant des réunions publiques et des permanences d'information. Elles développent également des outils dédiés (sites internet, livrets, etc.) en partenariat avec les collectivités locales.

Acteur historique de l'éolien et du solaire en France et présent depuis ses débuts sur le territoire normand, RES est à l'origine du tout premier projet éolien de l'ancienne région Basse Normandie : le parc de Cotentin, dans la Manche. Il y a près de 20 ans, le développement de ce projet avait déjà été conduit dans le strict respect de son environnement grâce à des études paysagères, floristiques et faunistiques. Après le chantier, l'ensemble des parcelles avaient été reconditionnées afin que les agriculteurs locaux puissent continuer à les utiliser pour le pâturage des animaux.

Inauguré en avril 2019, le parc éolien de Bricqueville, situé dans le Calvados et composé de 4 éoliennes, a lui aussi été conçu dans un souci constant d'intégration environnementale. Le paysage proche, des espaces semi-ouverts bordés de haies, a déterminé les grandes orientations d'aménagement qui ont conduit au choix d'un nombre réduit de machines de taille relativement faible (130m en bout de pale).

RES est également le premier développeur de projets solaires au sol en Normandie et est à l'origine de la plus grande centrale photovoltaïque de la région à ce jour : Terres Neuves, installée sur les terres de Centre National de Prévention et de Protection (CNPP) dans l'Eure et aujourd'hui propriété de West Energies, de la Banque des Territoires et du SIEGE 27.

En tant qu'adhérent de l'association Normandie Énergies, RES participe activement aux colloques, salons pour l'emploi et groupes de travail organisés dans la région. Afin de compléter son maillage territorial, RES a également ouvert en 2019 un centre d'exploitation à Rouen.

Pour l'AO4, la zone préférentielle pour un nouvel appel d'offre éolien en mer en Normandie est située à plus de 25 km des côtes les plus proches. Cette distance importante permet de fortement atténuer la visibilité des éoliennes dans le paysage depuis la côte.





Figure 3 Tour Vauban de la Hougue

Une attention toute particulière sera donnée aux sites des tours Vauban de Saint Vaast la Hougue classées aux Monuments Historiques et au patrimoine mondial de l'UNESCO en réseau depuis 2008. L'expérience acquise nous montre que le classement UNESCO est compatible avec un projet éolien dans le respect de la valeur universelle exceptionnelle du site, objet de son classement. Nous pouvons notamment citer deux exemples éprouvés par notre société : Le parc éolien des Portes de la Côte d'Or (27 éoliennes) situé à 2 km de la zone tampon du site UNESCO, Climats des vignobles de Bourgogne, dont le classement a été approuvé en 2014 concomitamment au développement du parc éolien. Les parcs éoliens de Cuxac et Grand Bois, Haut-Cabardes, Sambrès et Bois de la Serre, 65 éoliennes au total situées à environ 20 km de la Cité médiévale de Carcassonne qui accueillent environ 2 millions de visiteurs par an. (Cf. in *Fréquentation de la Cité Médiévale de Carcassonne Synthèse sur la période 2015 – 201*, Agence de Développement Touristique de l'Aude).

LA CONDUITE DU PROJET POUR LES AUTRES PARCS EOLIENS EN MANCHE

Dans la lignée de l'AO4 et en capitalisant sur le débat public, les futurs projets devront être menés de concert avec les professionnels de la mer, les différentes institutions, les associations et l'ensemble des autres parties impliquées sur le territoire. Ces actions de concertation et d'échange doivent être au centre du développement des projets pour qu'ils constituent aux yeux de tous un nouvel atout pour la région.

Pour l'ensemble de ses projets éoliens terrestres, en mer ou solaires, RES est très actif auprès des différents acteurs locaux pour assurer la bonne intégration du parc dans le tissu économique et social. A travers des analyses de terrain et des discussions sur les possibles mesures d'accompagnement, l'objectif est de soutenir et de valoriser les activités du territoire déjà existantes.

Par exemple, sur la préservation du tourisme local, RES a déjà eu l'occasion d'entreprendre des restaurations patrimoniales, de créer des parcours informatifs, de soutenir des événements sportifs et culturels, ou encore de financer des aménagements pour la sauvegarde de l'environnement. Ces considérations sociétales et environnementales sont primordiales pour mener à bien de tels projets.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

RES recommande la conduite de l'appel d'offres n°4 sur la **zone ouest-nord** de la macrozone du débat public qui doit, dans le futur, être suivi par de nouveaux appels d'offres sur des zones attenantes.

Les contributions collectées pendant le débat public doivent être le socle des futurs appels d'offres, et il faut capitaliser sur le travail effectué pour tenir les calendriers annoncés par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

RES souligne l'important besoin de concertation que ces projets requièrent, et la nécessité de conduire ce travail tout au long de leur cycle de vie.

